

Date de création : **Juillet 2003** Date de révision :

Version : 01

1. Identification du produit et de la société

Identification de la substance ou de la préparation :

Désignation commerciale : **Flux adhésif en gel sans nettoyage avec poussoir, seringue 10 cc**

Code produit : **F42202**

Nom chimique : Préparation

Formule :

Identification de la société :

CIF- Le Circuit Imprimé Français
11 Rue Charles Michels
92227 BAGNEUX CEDEX

Tel : 01 45 47 48 00
Fax : 01 45 47 16 14
E-mail : cif@cif.fr
Site Web : www.cif.fr

Numéros de téléphone d'urgence :

**Centre Anti-Poison de Paris
Hôpital Fernand-Widal
(33)(1) 01 40.37.04.04**

Notez, ci-contre, le n° de téléphone
de votre centre anti-poison régional :

2. Composition / information sur les composants

Composants comportant un danger

Résines colophaniques :	52 %
Mélanges d'isomères :	31%
Ether phénylique d'alkylène glycol :	9%
Acide aliphatique :	1,5%
Anhydride :	<1,5%

3. Identification des dangers

- Nocif par inhalation et par ingestion.
- Irritant pour la peau, les yeux et les voies respiratoires.

4. Premiers secours

- **Inhalation** : (inhalation massive) éloigner le sujet de la zone d'exposition et amener à l'air frais. Consulter un médecin en cas de trouble
- **Ingestion** : Rincer la bouche plusieurs fois. Consulter un médecin
- **Contact dermique** : laver à l'eau savonneuse.
- **Contact oculaire** : laver à l'eau pendant 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Consulter un ophtalmologiste.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Le flux est combustible**
- **Moyens d'extinction appropriés** : Mousse, poudre, CO2
- **Moyens d'extinction à ne pas utiliser** : Jet d'eau.
- **Risques particuliers résultant de l'exposition** : gaz et fumées nocifs.
- **Equipement de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : port d'appareil de protection respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles** : éviter le contact avec la peau et les yeux.
- **Précautions pour la protection de l'environnement** : collecter le produit dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination
Nettoyer l'emplacement à l'aide de solvants.
- **Méthodes de nettoyage** : Eliminer la matière collectée conformément à la réglementation (chapitre 13).

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation** : Veiller à une bonne ventilation des zones de travail. Porter des gants si possible
- **Stockage** : les produits doivent être stockés de préférence au sec et au frais, dans les emballages d'origine.
A l'écart des aliments et de toute source d'ignition
- Eviter la possibilité de contact avec les acides et/ou les produits fortement oxydants.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- **Valeurs limites d'exposition professionnelle** : Inapplicable
- **Protection respiratoire** : Pas nécessaire dans les conditions normales de travail. Masque à cartouche filtrante en cas d'intervention ponctuelle.
- **Protection des mains** : gants appropriés au travail envisagé.
- **Protection des yeux** : port de lunettes de sécurité
- **Protection de la peau** : vêtements de travail appropriés.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique et aspect : **Pâte de couleur ambre**

Conditionnement : **Cartouches ou seringues**

Grandeurs caractéristiques :

pH : **non concerné**

Masse **1 Kg/dm³ à 20°C**

volumique :

Indice d'acide du **103 (mg KOH/g)**

flux :

Point de fusion du flux **65 °C**

Teneur en **0,1 %**

:

halogènes du

flux :

RNV du flux : **62 %**

Explosivité : **non concerné**

Solubilité du flux : **Soluble partiellement dans l'isopropanol.**

10. Stabilité et réactivité

➤ **Le produit est stable dans des conditions normales.**

➤ **Conditions à éviter** : Ne pas chauffer à flamme nue.

➤ **Matières à éviter** : Agents fortement oxydants et acides forts

➤ **Produits de décomposition dangereux** : Mono et dioxyde de carbone

11. Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :** non
- **Toxicité chronique et à long terme :** non
- **Irritation pour la peau et les yeux :** oui
- **Sensibilisation par contact avec la peau :** oui
- **Reproduction :** pas d'effet

12. Informations écologiques

Indications générales.

Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Déchets et résidus :** récupérer tous les déchets en vue de retraitement dans un centre spécialisé.
- Ne pas rejeter à l'égout les eaux polluées.
- **Emballages souillés :** ne pas réutiliser les emballages pour un autre usage.

14. Informations relatives au transport

Non classé marchandise dangereuse par les différents codes et accords internationaux (RID / ADR, IMDG, IATA).

15. Informations réglementaires

Réglementations applicables aux états membres de la Communauté Européenne.

Classification, étiquetage (directive 67/548/CEE) ; non classé

Se conformer le cas échéant à toute autre disposition nationale ou locale en vigueur.

Symboles : Xn : Nocif

Phrases R :

- 20/22** Nocif par inhalation et par ingestion
- 36/37/38** Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 43** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52** Nocif pour les organismes aquatiques.

Phrases S :

- 24** Éviter le contact avec la peau.
- 26** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 37/39** Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- S 61** Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la F.D.S.

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de non connaissance relative au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense, en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.